

*Table ronde de l'abbaye de Sylvanès (Aveyron), 2006.*

## **LOURDES ET L'ARGENT**

La problématique soulevée par le thème de « Lourdes et l'argent » est au moins double : la Grotte de Lourdes, dans laquelle une petite bergère de quinze ans, Bernadette Soubirous, a déclaré en février 1858 voir la Vierge, est-elle devenue une grotte d'Ali Baba pour l'Eglise et les Lourdais ? L'activité mercantile –et les profits qui en découlent- sont-ils une simple conséquence du pèlerinage ou ont-ils été un moteur du développement du pèlerinage ? Autrement dit : Lourdes est-il un phénomène spécifiquement religieux avec des incidences matérielles inhérentes à ce type de phénomène ; ou Lourdes est-il, avant tout, un produit touristique, qui a bénéficié du concours d'habiles promoteurs, tant dans le clergé (de Monseigneur Laurence aux évêques contemporains) que dans les élites politiques et économiques de la région (de la Compagnie des Chemins de fer du Midi aux hôteliers lourdais actuels) ?

Faute de temps, nous avons choisi de traiter seulement la première problématique, celle qui s'interroge sur l'éventuelle mutation de la grotte de Massabielle en grotte d'Ali Baba. Pour y répondre, nous avons choisi une double approche : celle des représentations, en essayant d'expliquer pourquoi le Fait de Lourdes a généré depuis près d'un siècle et demi autant de critiques et de fantasmes ; celle des réalités économiques, en exposant brièvement les données publiques des retombées financières des pèlerinages pour l'Eglise et pour une partie de la population lourdaise.

### **LOURDES, GROTTTE D'ALI BABA ?**

L'idée que Lourdes a produit et produit de fabuleuses richesses perdue depuis les débuts du pèlerinage. On la retrouve dès l'ouvrage de Zola *Mon voyage à Lourdes* (1892) jusqu'au film de Jean-Pierre Mocky, qui, suspecté de contribuer à diffuser cette image, n'obtint pas en 1986 l'autorisation de tourner à Lourdes son film *Le Miraculé*.

Cette représentation négative du phénomène s'appuie sur une série de critiques très diverses. L'une des plus fréquentes est la soi-disant âpreté aux gains des prêtres responsables du Domaine de la Grotte (longtemps les Pères de l'Immaculée Conception), des hôteliers et des boutiquiers. La multiplicité des « troncs » sur tout le domaine ainsi que les constants appels à la charité nourrissent tous les fantasmes. Le bruit court que de très fortes sommes sont parfois retrouvées, simplement enveloppées dans une feuille de papier journal. On décrit complaisamment des employés exclusivement occupés à la collecte, au comptage et au tri de toutes ces offrandes. Avec des râtaux spéciaux, ils séparent les pièces de monnaie et les billets, trient les billets et les pièces en fonction de leurs origines (150 monnaies différentes !), et s'occupent de les écouler... Dès lors, faciles à faire sont les rapprochements avec le Père Goriot, tripotant son or, ou avec l'Oncle Picsou, rangeant ses profits quotidiens à l'aide d'un bulldozer...

Il est également fréquent d'entendre dénoncer la collusion entre l'Eglise locale et la municipalité de Lourdes, qui aurait revêtu bien des formes, notamment celle de cession de terrains. Ainsi, les biens confisqués après 1905 ont été loués par le maire (et banquier Justin Lacaze) à l'évêque de Tarbes. Certains problèmes délicats, comme la pollution de la source, ou, surtout, la construction de la Basilique souterraine, auraient été réglés avec le bienveillant concours des autorités civiles.

On s'étonne également des différends que la gestion de Lourdes (matérielle et spirituelle) ont fait naître à l'intérieur même de l'Eglise. A certains moments clefs, comme lors de la crise créée par la construction de la Basilique souterraine, l'intervention du Vatican a été décisive. L'évêque Pierre-Marie Théas considérait qu'il avait été quasiment sauvé par l'élection de Jean XXIII<sup>1</sup>. Le bon accueil réservé aux Charismatiques dans le sanctuaire est contesté par une partie du clergé.

Observons que ces représentations négatives de Lourdes se sont surtout diffusées dans une frange de la population française. Au sein des classes moyennes, notamment paysannes, Lourdes conserve une image très positive. Le pèlerinage à la grotte de Massabielle demeure pour les ruraux de plus de soixante-ans, ainsi que pour beaucoup de jeunes, un acte apprécié.

La diffusion et la persistance d'une perception négative d'une partie de l'opinion s'expliquent, selon nous, par quatre principaux facteurs.

- 1- Il faut, tout d'abord, prendre en compte *l'irritation des non-croyants* (athées et catholiques ne croyant pas aux apparitions) face au succès continu de Lourdes. Non seulement, ils déplorent que l'Eglise entretienne une

---

<sup>1</sup> Sylvaine GUINLE-LORINET, *Pierre-Marie Théas, un évêque à la rencontre du XXème siècle*, Toulouse-Tarbes, 1993.

« superstition », mais qu'elle gagne beaucoup d'argent sur le dos de personnes crédules. Ils s'indignent que ce qui, à leurs yeux, constitue une supercherie, doublée d'une escroquerie, ne soit pas mieux dénoncé dans le monde rationnel dans lequel nous sommes censés vivre. Bien au contraire, les foules continuent à venir apporter de l'argent à Lourdes : 120 000 en 1872, 1.140.000 en 1908, 5 000 000 en 1997, 6 000 000 en 2000... Ce succès continu est pour les non-croyants une offense à la Raison, et une source d'irritation, qui, avec le temps, n'a fait que croître.

- 2- La dénonciation de « *l'affairisme lourdaïse* », autre leitmotiv du livre noir de Lourdes, a pour origine les techniques et les méthodes utilisées très tôt par les promoteurs (civils et religieux) de Lourdes, qui s'apparentent le plus souvent à celles du marketing classique. Rappelons que, dès l'origine, l'évêque Laurence confie le sanctuaire à un ordre spécialisé (la « Société des prêtres de Notre-Dame de Garaison ») dans l'animation des pèlerinages (1848). Avant même que Lourdes n'attire les foules, ces prêtres avaient rodé, dans d'autres sanctuaires, les infrastructures et les pratiques de base d'un pèlerinage. Ce fut sous l'administration de ces prêtres que le Domaine de la Grotte fut aménagé et reçut ses principaux bâtiments (résidence des Chapelains, Basilique du Rosaire,) ; et ce fut à leur époque que, grâce à l'arrivée du train, eurent lieu les premiers grands rassemblements. Mais, ce fut aussi la période où furent lancées les premières critiques d'affairisme et d'exploitation de la dévotion à des fins mercantiles. Dès 1869, Henri Lasserre y fait écho dans son Histoire de Notre-Dame de Lourdes. Ces mêmes accusations se trouvèrent reprises beaucoup plus tard, notamment par Eugène Duplessy<sup>2</sup> à propos de la vente, par les Chapelains, de bouteilles d'eau de Lourdes, de cierges, de photographies et de livres. Même si, par la suite, ces Chapelains durent céder la place à des prêtres séculiers, ils conservèrent une forte influence, apparaissant dans le diocèse comme un Etat dans l'Etat. L'utilisation massive des nouveaux moyens de communication (chemin de fer dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, autocars durant l'entre-deux-guerres, avions à partir du début des années cinquante), la mise en place de la puissante organisation des « directeurs de pèlerinage », et l'excellente synergie entre les Sanctuaires, la municipalité lourdaïse et les hôteliers achevèrent de crédibiliser l'idée d'un « affairisme lourdaïse ».

---

<sup>2</sup> E. DUPLESSY, *La Bataille de Lourdes*, Tesqui, Paris, 1933, 224 p.

- 3- La *culture du secret* visant à rendre opaque les pratiques et les comptes du domaine de la Gratte contribua également à ternir l'image du sanctuaire. La publication, dans le numéro d'octobre 2000 du très officiel mensuel *Lourdes Magazine*<sup>3</sup>, d'un dossier sur « les finances de l'Œuvre de la Grotte », a été présentée par la direction de ce mensuel et par l'évêque de Tarbes-Lourdes comme un véritable événement : « Nous n'avons jamais –avoue le rédacteur en chef- autant écrit sur l'utilisation de l'argent dans les sanctuaires de Lourdes que dans ce numéro...Pourtant, nous abordons ce sujet, sans complexe, sans malaise, sans cachotterie. Lourdes n'a d'ailleurs besoin que de vérité et n'a rien à cacher ». L'évêque Jacques Perrier renchérit dans un éditorial intitulé solennellement : « J'assume » :

« J'ai voulu ce dossier pour dénoncer deux lieux communs. Premier lieu commun : le prétendu secret qui entourerait les comptes de Lourdes.

La culture française, au moins jusqu'à une date récente, laissait dans l'ombre les problèmes financiers. Le montant de son salaire ou le prix d'achat d'une maison ne font pas partie des conversations ordinaires. Cette *réticence culturelle* jointe à la méfiance envers l'Etat qui avait nationalisé ses biens au début du siècle faisait que l'Eglise, en France, était fort discrète sur ses finances. Ni plus, ni moins, à Lourdes qu'ailleurs.

Des motifs variés ont amené un changement complet de mentalité. Toute association sait bien, désormais, que ses comptes doivent être transparents. A plus forte raison l'Eglise, qui, sous la forme des associations diocésaines, jouit du statut d'utilité publique. Quant aux personnes employées par l'Eglise, la législation du travail, la sécurité sociale, les assurances, les caisses de retraite font de la clarté une obligation à défaut d'une vertu.

Les comptes de Lourdes, comme ceux d'autres institutions d'Eglise, sont donc publics... ».

Le secret est donc désormais levé –ou partiellement levé !. En attendant qu'il le fût (2000), il a entretenu bien des fantasmes.

- 4- Une affaire très médiatisée a beaucoup contribué à conforter l'idée que l'Eglise de Lourdes était l'objet d'une gestion trouble : l'affaire de la Basilique souterraine (1955-1958)<sup>4</sup> qui s'est déroulée en quatre actes.

---

<sup>3</sup> Magazine édité en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et en français.

<sup>4</sup> Sur cette affaire voir P. ASSOULINE, *Lourdes, histoire d'eau*, Alain Moreau, 1980 ; R.LAURENT, *Les dossiers secrets de la Basilique*, Alain Lefevre, 1981 (ce journaliste au *Canard Enchaîné* a eu vraisemblablement accès aux

*Premier acte* : dès 1955, P-M Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, fait part de son intention de marquer le centenaire des Apparitions (1958) par la construction d'une nouvelle église. En janvier 1956, il reçoit l'accord de Pie XII (et un don du Vatican). Les travaux commencent sans qu'un plan de financement ait été totalement mis au point. L'évêque compte sur les dons ainsi que sur les contributions des autres diocèses et de pays étrangers. Mais deux types de facteurs commencent à entraver la réalisation du projet : la souscription ne réunit (fin 1956) que 17 millions sur 1 milliard ; des infiltrations d'eau alourdissent le devis. L'évêque de Lourdes se trouve alors en mauvaise posture, tant par rapport à une partie de son clergé, que par rapport à l'Eglise de France (Cardinaux Feltin et Gerlier) et, par rapport au Vatican qui, en décembre 1956, ordonne d'arrêter les travaux.

*Second acte* : P-M Théas prend alors contact avec un Institut séculier, *l'Opus Cenaculi* qui est riche, dispose de l'oreille du Vatican (par l'intermédiaire du Cardinal Tisserant) et convoite Lourdes depuis quelque temps. Cet Institut accepte de coordonner les manifestations du centenaire et d'établir un plan d'aide et de contrôle de la construction de la Basilique. Rome accepte. Les travaux reprennent. L'évêque est soulagé.

*Troisième acte* : Très vite, le torchon brûle entre P-M Théas et *l'Opus Cenaculi*, le premier s'estimant dépossédé par le second de toute autorité. En janvier 1958, le Vatican nomme un coadjuteur à P-M Théas (Jean Maury) avec droit de succession. Il est même question, en février 1958, de faire de Lourdes une prélatrice *nullius*, qui dépendrait directement de Rome. Désormais, deux camps se font face : une partie du clergé local autour de P-M Théas ; en face, *l'Opus Cenaculi*, le Vatican et les Cardinaux français. Les jours de l'évêque de Lourdes paraissent comptés.

*Quatrième acte* : P-M Théas est finalement sauvé et Lourdes ne sera pas annexé par le Vatican, car Pie XII étant décédé, c'est Jean XXIII, ami de P-M Théas, qui lui succède à l'automne 1958...

Cette tragi-comédie en quatre actes devait incontestablement ternir l'image de la gestion lourdaise, en confortant l'idée qu'il y avait beaucoup d'argent à Lourdes, que cet argent était convoité par différents corps de l'Eglise, et que cet argent était mal géré.

## DES REPRESENTATIONS A LA REALITE

### *Que rapporte et que coûte Lourdes à l'Eglise ?*

L'Association diocésaine (actuel organisme gestionnaire des Sanctuaires) reconnaît cinq sources de financement :

1. Les *offrandes* (88 millions de francs, soit 69% des recettes) qui proviennent de la vente des cierges, du livre « Guide du pèlerin », et des quêtes
2. Les *prestations* (19% des recettes) que génèrent la restauration et l'hébergement des malades (à l'Accueil Notre-Dame et à l'Accueil Marie St-Frai), des accompagnants et des jeunes.
3. Les *publications* : ouvrages sur l'histoire et le message de Lourdes, périodique « Lourdes Magazine ».
4. Les *dons et legs* (les « dons » permettent une réduction d'impôt ; les « legs » exonèrent de droits de succession)
5. Les *médailles*

Le total des recettes pour 1999 était de 126 704 852 francs.

Selon la même source, les dépenses étaient les suivantes :

1. *Charges du personnel et chapelains* (39% du budget de fonctionnement). Les sanctuaires comptent près de 400 salariés répartis en 57 types de métiers (gardes, agents d'accueil, sacristains, balayeurs...)
2. *Frais d'entretien et de fonctionnement* (7%) d'un domaine de 52 hectares et d'une entreprise de près de 400 personnes : gaz, électricité, téléphone, frais de postes, impôts et taxes...
3. *Dette et frais financiers* (16%) (importants investissements réalisés dans des travaux de rénovation des bâtiments d'accueil)
4. *Achats et frais occasionnés par les prestations (restauration et hébergement)* (23%)
5. *Autres* (15%)

Le total des dépenses pour 1999 s'élevait à 131 millions de francs, ce qui aboutissait à un résultat global déficitaire de 4,4 millions de francs (3,3% du budget).

## *Que rapporte Lourdes à la société civile ?*

L'une des craintes de Bernadette Soubirous était que Lourdes devint un lieu d'argent. De Nevers, elle transmet le message suivant à sa famille : « Dites-leur bien de ne pas s'enrichir ». Ce vœu a-t-il été respecté ? Rien n'est moins sûr.

Il est évident que, pour les habitants de Lourdes, les pèlerinages ont constitué une manne précieuse. La ville est passée de 7758 habitants (1869) à 11529 (1936), puis à 16581 (2000). Avec 350 hôtels (soit 40 000 lits) et 600 boutiques, les patrons de l'industrie et du commerce représentent 20% de la population active, les employés, ouvriers, personnels de service, 58%.

Pour l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées, les « retombées » sont également très fortes. Lourdes est devenu le moteur et le complément des activités touristiques de toute la région. Aussi, toute baisse des effectifs des pèlerins (d'origine française), toute diminution du nombre des pèlerinages (pèlerinages organisés) inquiètent aussitôt non seulement les Lourdais mais tous les Haut-Pyrénéens.

Il n'est pas sûr du tout que la nouvelle « transparence » financière voulue par les autorités diocésaines améliore l'image du sanctuaire, car nous sommes ici totalement dans le domaine de l'irrationnel. Lourdes et son message « ont toujours suscité l'adhésion et le refus, la soumission et la critique, la haine et l'amour »<sup>5</sup>.

Jean-François Soulet

---

<sup>5</sup> Cité par Bernard BILLET, *Le diocèse de Tarbes et Lourdes*, Letouzey et Ané, Paris, 1971, p. 251.